

cial, mais pour y mettre un terme; pour l'indication comme pour le résultat, c'est le médicament de la fin.

Contre ces flux intarissables de mucus ou de muco-pus, connus sous le nom de bronchorrhée, nul agent thérapeutique ne manifeste une action plus remarquable que la gomme ammoniacque; les baumes, les oléo-résines, qui ont aussi tant de valeur, lui cèdent souvent en efficacité.

Conséquemment à son mode d'action, ainsi compris et constaté, les médicaments qu'il convient le mieux de lui associer, à mon avis, si elle paraît insuffisante, sont ceux qui ont un pouvoir répressif analogue sur les sécrétions pathologiques, et au premier rang se placent l'opium et l'huile de foie de morue. Lorsque la période ultime du catarrhe se prolonge, ou quand la bronchorrhée se montre incoercible, ces deux substances viennent singulièrement en aide à la gomme-résine.

Les doses trop faibles de gomme ammoniacque compromettent sa réputation. Il faut, pour en obtenir l'effet voulu, débiter chez l'adulte par 2 grammes, l'élever jusqu'à 3 et 4, et pousser même, s'il y a insuffisance d'action, jusqu'à 6 et 8 grammes.

La gomme ammoniacque se prête facilement à la forme pilulaire, c'est un assez bon mode d'administration; cependant elle agit mieux lorsqu'elle est divisée et en suspension dans un liquide; elle s'émulsionne passablement dans l'eau, mais on donne plus de fixité à l'émulsion en y ajoutant de la gomme. Il est convenable de corriger son goût peu agréable par l'hydrolat de menthe ou de fleurs d'oranger.

Dans le looch blanc, elle forme une émulsion permanente, que les malades prennent encore plus volontiers.

Je me suis bien trouvé de l'emploi d'un sirop au vin indiqué dans les pharmacopées de Jourdan et de Henry et Guibourt, et emprunté aux pharmacopées allemandes; voici sa formule: gomme-résine ammoniacque, 20 gram.; vin blanc généreux, 400 gram.; sucre, 160 gram.

Faites dissoudre la gomme-résine, préalablement pulvérisée, dans le vin blanc, à la chaleur du bain-marie; passez, ajoutez le sucre, et faites dissoudre à chaud; passez au blanchet.

Ce sirop se prend pur ou mêlé à une portion.

EMPLATRE DE GOMME AMMONIAQUE. — Cire jaune, 40 gram.; poix-résine, 40 gram.; térébenthine du mêlé, 10 gram.; gomme ammoniacque purifiée, 20 grammes. Faites fondre, et coulez dans un pot.

TRAITEMENT DE L'HYDARTHROSE (Richart, de Soissons). — Matin et soir, frictionner durant cinq minutes l'articulation malade avec une flanelle imprégnée de fumée de baies de genièvre, projetées sur de la braise; après cette friction, y faire des embrocations prolongées avec un petit tampon fait d'un peu de coton renfermé dans un morceau de mousseline, imbibé du liniment suivant: gomme ammoniacque, 30 gram.; vinaigre scillitique, q. s., pour que le mélange ait la consistance sirupeuse; ensuite, recouvrir cette partie d'un emplâtre ainsi composé: gomme ammoniacque, 30 gram.; vinaigre scillitique, q. s., pour donner au mélange la consistance d'emplâtre, qu'on étend sur un morceau de peau assez large

pour couvrir au delà de la tumeur. Souvent la douleur qui accompagne cette affection cesse cinq ou six jours après la première application; la résorption du liquide épanché dans la capsule articulaire a lieu tous les jours d'une manière sensible; les mouvements deviennent de plus en plus libres et la tumeur ne tarde pas à disparaître complètement. Cependant il est convenable de porter l'emplâtre encore quinze jours après la disparition de ces symptômes, et alors il est remplacé par une bande de flanelle de 1 mètre de long sur 6 centimètres de large, tournée autour de l'articulation, avec légère compression.

EMPLATRE DIACHYLON GOMMÉ. — Emplâtre simple, 1500 gram.; cire jaune, 250 gram.; poix blanche purifiée, 100 gram.; térébenthine, 150 gram.; résine élémi purifiée, 100 gram.; huile d'olive, 50 gram.; gomme ammoniacque purifiée, 30 gram.; galbanum purifié, 30 grammes; sagapénium purifié, 30 grammes. Mettez toutes ces substances dans une bassine, et faites-les fondre à une douce chaleur. Quand la masse emplastique sera suffisamment refroidie, roulez-la en magdaléons.

EMPLATRE RÉSOLUTIF, OU DES QUATRE FONDANTS. — Emplâtre de savon, de ciguë, diachylon gommé, mercuriel, àà. p. é. Mêlez.

ORANGER (feuilles et fleurs). — Les espèces du genre oranger fournissent plusieurs produits utiles à la matière médicale; je donnerai leurs caractères en traitant des fruits acides. Nous ne devons nous occuper ici que des feuilles et fleurs d'oranger.

FEUILLES D'ORANGER. — Ce sont les seules feuilles de la famille des aurantiacées qu'on emploie. Elles sont ovales, entières, glabres, luisantes des deux côtés, et parsemées d'un grand nombre de vésicules remplies d'huile essentielle. Elles contiennent en outre une matière extractive et du tannin. Les feuilles d'oranger jouissent de propriétés antispasmodiques; elles paraissent agir spécialement sur le système nerveux. On les emploie tous les jours dans les affections nerveuses, telles que certaines dyspepsies, les toux convulsives, les palpitations, la céphalalgie, l'hystérie et même l'épilepsie. On les prescrit le plus ordinairement en infusion, à la dose de 10 grammes pour un litre d'eau, ou mieux d'une feuille pour une tasse d'eau bouillante. On les associe souvent au tilleul. On les a vantées, en poudre, contre l'épilepsie, à la dose de 5 à 20 grammes. Cette poudre est encore ordonnée à la dose de 50 centigrammes à 2 grammes comme stomachique.

FLEURS D'ORANGER. — On emploie celles d'oranger doux et celles d'oranger amer. Ces dernières sont préférées, parce qu'elles ont une odeur plus suave. Les fleurs d'oranger contiennent une huile essentielle appelée *néroli*, une matière amère jaune, de la gomme, de l'albumine, de l'acétate de chaux, de l'acide acétique libre et du soufre; l'eau et l'alcool dissolvent les principes actifs de

ces fleurs. L'eau distillée de fleurs d'oranger est employée tous les jours comme antispasmodique, pour combattre une foule d'affections nerveuses; ce qui est certain, c'est que cette eau est un aromate très-agréable, et qui entre dans beaucoup de potions. Voici comment on la prépare: Prenez fleurs d'oranger nouvellement cueillies, 5 kilogrammes; eau commune, q. s. Placez les fleurs, sans les tasser, sur un diaphragme percé, disposé dans la partie supérieure d'une cucurbitte dans laquelle vous aurez versé préalablement la quantité d'eau nécessaire; montez l'appareil distillatoire; distillez à la vapeur, et recevez le liquide condensé dans un récipient florentin, à l'effet d'isoler l'huile essentielle; continuez la distillation jusqu'à ce que vous ayez obtenu en eau distillée 20 kilogrammes. On la connaît sous le nom d'eau distillée de naphé.

Cette eau préparée d'après le Codex prend le nom d'eau de fleurs d'oranger double. Si l'on retirait 500 grammes d'eau pour 500 grammes de fleurs, on aurait l'eau de fleurs d'oranger quadruple. L'acide acétique que contient l'eau de fleurs d'oranger passe à la distillation, surtout à la fin de l'opération. M. Boullay, pour éviter la présence de cet acide, qui est très-dangereux quand on doit transporter l'eau de fleurs d'oranger dans les estagnons de cuivre, avait proposé de mélanger aux fleurs 8 grammes de magnésie par 500 grammes.

Le pharmacien devra autant que possible préparer chez lui son eau de fleurs d'oranger; lorsqu'il ne peut se procurer ces fleurs, il peut les faire venir de loin, en les faisant mélanger, après les avoir réduites en pâte, avec le quart de leur poids de sel marin. On prépare par solution, avec 4 parties d'eau de fleurs d'oranger et 2 parties de sucre très-blanc, le sirop de fleurs d'oranger.

L'essence de fleurs d'oranger (néroli) se sépare à la surface de l'eau quand on distille la fleur d'oranger. Elle renferme deux essences, l'une liquide et l'autre solide, que Plisson appelle *aurade*, et qui se sépare quand on verse de l'alcool à 35 degrés dans l'huile volatile brute. Le néroli a une odeur aromatique très-agréable; on l'emploie sur du sucre, à la dose de deux à six gouttes, comme antispasmodique.

THÉ DE FLEURS D'ORANGER. — On emploie journellement comme antispasmodique léger une infusion de feuilles d'oranger; mais on obtient une boisson infiniment plus agréable en substituant aux feuilles les pétales de fleurs d'oranger desséchés à la dose de 4 à 2 grammes pour une tasse d'eau bouillante. Il importe que ces pétales aient été desséchés avec le plus grand soin et conservés dans des vases de verre secs et bien fermés. M. Seugnot, par des expériences comparatives, a établi que la température, pour obtenir une bonne dessiccation, ne devait varier dans un air sec et à l'ombre qu'entre 25° et 35° centigrades.

Le thé de fleurs d'oranger convient dans toutes les affections aiguës accompagnées de céphalée ou de gastralgie.

TILLEUL (*fleurs de*). — C'est l'antispasmodique le plus faible et le plus usuel; une infusion légère et théiforme est une des boissons les plus agréables, et qui convient aux femmes en couches et dans un grand nombre de maladies aiguës. Je vais donner quelques notions sur la famille qui les fournit.

La famille des *tiliacées* se rapproche de celle des *malvacées* par ses caractères botaniques; elle se distingue surtout par ses étamines, dont les filets sont entièrement libres, par son style simple, par son fruit qui est quelquefois charnu, et par ses cotylédons plans et lobés. On trouve dans toutes les parties des *tiliacées*, comme dans les *malvacées*, un mucilage très-abondant, et quelques-unes de leurs parties peuvent être alimentaires; les fibres de leurs écorces sont tenaces et servent à faire des cordages.

On n'emploie en médecine que les fleurs de tilleul produites par le *Tilia europæa*, grand arbre indigène. Les feuilles du *tilleul argenté* (*Tilia argentea*, Desf.) sont bien préférables. Ces fleurs peuvent être prescrites, avec ou sans bractées; elles ont une odeur suave et une saveur douce et mucilagineuse; elles contiennent: huile volatile odorante, — tannin colorant les sels de fer en vert, — sucre, gomme, — chlorophylle. Les fleurs de tilleul sont considérées comme antispasmodiques et légèrement diaphorétiques; elles doivent leurs propriétés à l'huile essentielle qu'elles contiennent. M. Brossart prétend que de l'eau de tilleul saturée d'essence, administrée à dose convenable, peut causer une sorte d'ivresse joviale avec une stimulation toute particulière. On emploie fréquemment les fleurs de tilleul en infusion à la dose de 5 grammes pour un litre d'eau. L'eau distillée de tilleul sert de véhicule ordinaire aux potions antispasmodiques. On la prépare d'après les règles que j'exposerai dans la partie pharmaceutique de cet ouvrage.

SUCCIN ET PRODUITS DE SA DISTILLATION. — Le succin (*ambre jaune*) est une substance analogue aux résines; c'est un mélange de deux résines, d'un peu d'huile volatile, d'acide succinique. On le trouve dans plusieurs localités, dans les terrains tertiaires, mais particulièrement sur les rivages de la mer Baltique. Le succin est solide, dur, cassant, à cassure vitreuse, souvent transparent, susceptible de poli, en fragments plus ou moins volumineux, d'une couleur variant du jaune pâle au rouge hyacinthe. On l'a vanté comme antispasmodique; on n'emploie plus aujourd'hui que les produits de sa distillation, et encore très-rarement. On préparait une teinture de succin avec: succin, 4 p.; alcool à 90 degrés, 16 p. 12 gouttes à 2 grammes dans une potion.

Produits de la distillation du succin. — Si l'on introduit du succin dans une cornue de verre lutée, munie d'une allonge et d'un

réceptif, et qu'on chauffe modérément, le succin fond, se boursoufle, dégage des vapeurs abondantes, épaisses, et il se condense dans l'allonge et dans le réceptif en longs cristaux, aiguilles d'acide succinique impur, appelés jadis *sel volatil de succin*. On l'enlève avant qu'il soit dissous et entraîné par l'huile volatile qui se produit. Cet acide est blanc, transparent, cristallisé en prismes d'une saveur acidule, âcre; il est très-soluble dans l'eau. Il est inusité aujourd'hui comme médicament; on l'a employé comme antispasmodique à la dose de 30 à 50 centigrammes.

On prend le produit de la distillation précédente, qui est composé de deux couches, l'une huileuse, supérieure, l'autre aqueuse, que l'on sépare par décantation. La dernière est connue sous le nom d'*esprit volatil de succin*; c'est une dissolution étendue d'acide succinique, d'acide acétique et de produits pyrogénés; on l'a employé comme antispasmodique. Le liquide surnageant est connu sous le nom d'*huile volatile de succin*. On la rectifie, et on la conserve dans de petits flacons noirs bien fermés. Ce n'est pas une huile volatile, mais bien un mélange de beaucoup de produits pyrogénés volatils qui se rapprochent d'ailleurs des huiles volatiles par plusieurs propriétés. L'huile volatile de succin est très-énergique; on l'administre à la dose de 4 à 6 gouttes dans les affections spasmodiques. On l'emploie en frictions dans les douleurs rhumatismales.

On connaît, sous le nom de *succinate d'ammoniaque impur* (liqueur de corne de cerf succinée), un produit qui s'obtient en saturant l'*esprit volatil de corne de cerf* par l'acide succinique, filtrant pour séparer une portion d'huile empyreumatique, et conservant le produit à l'abri de la lumière (antispasmodique).

HUILE VOLATILE DE CORNE DE CERF (produits de la distillation de la corne de cerf). — On divise en petits fragments de la corne de cerf; on en remplit presque entièrement une cornue de grès lutée; on y adapte une allonge et un ballon; on chauffe doucement. Il passe d'abord un liquide aqueux, que l'on rejette; on chauffe ensuite graduellement la cornue au rouge, en refroidissant l'allonge et le ballon. On obtient ainsi trois produits: 1° le sel volatil de corne de cerf; 2° l'*esprit volatil de corne de cerf*; 3° l'*huile volatile*. On la rectifie dans une cornue de verre munie d'un réceptif. On ne recueille environ que le quart du poids de l'huile. Ce produit, presque incolore, doit être conservé dans des flacons bouchés à l'émeri que l'on dépose à l'abri de la lumière. Elle se colore assez rapidement; elle est composée d'un grand nombre de produits pyrogénés volatils. Elle a été employée à l'extérieur comme résolutive et fortifiante; elle possède les propriétés de l'huile animale de Dippel, dont nous allons parler.

HUILE ANIMALE DE DIPPEL (*huile empyreumatique*). — On l'ob-

tient en distillant à feu nu les matières animales. Elle est analogue à l'huile volatile de corne de cerf. Comme elle, on la purifie par plusieurs rectifications; elle est d'une odeur très-fétide, d'une saveur âcre et très-désagréable. A hautes doses, c'est un poison très-actif; à très-petites doses, on l'a employée comme antispasmodique. On la vantait surtout dans l'épilepsie. C'est un anthelminthique assuré, mais trop désagréable pour être communément prescrit. On la donnait à la dose de 5 à 10 gouttes dans une potion appropriée.

NAPhte (*huile de naphte*). — C'est un produit analogue, par ses propriétés et sa composition, à l'*eupione* (huile pyrogénée légère, insoluble dans les acides et les alcalis); il a la même composition, d'après Hes, que le gaz oléfiant. On le trouve assez abondamment en plusieurs localités, par exemple sur les bords de la mer Caspienne et en Calabre. C'est un liquide transparent, blanc, légèrement jaunâtre, d'une pesanteur spécifique de 0,83, et d'une odeur particulière et désagréable. Il est très-volatil, s'enflamme à l'approche d'un corps en ignition; il est insoluble dans l'eau, et se dissout dans l'alcool, l'éther et les huiles. On l'emploie quelquefois comme antispasmodique à la dose de 40 gouttes à 5 grammes et plus, et on le mêle à l'éther pour en masquer l'odeur insupportable. Il a été employé avec succès par M. Morétin pour combattre le choléra (voyez *Annuaire* de 1855). Le *pétrole*, mélange de carbures d'hydrogène de formule $C_{10}H_{22}$ se trouve en France dans le département du Puy-de-Dôme et surtout dans l'Amérique du Nord (Pennsylvanie). C'est un liquide onctueux, d'un brun noirâtre, presque opaque, d'une odeur forte et désagréable, et d'une pesanteur spécifique de 0,85. On l'a employé aux mêmes usages que le précédent; mais il est abandonné.

MÉDICAMENTS STIMULANTS OU EXCITANTS.

On donne ce nom aux médicaments qui ont pour effet d'augmenter immédiatement et d'une manière momentanée l'énergie des fonctions vitales. A petites doses et au premier abord, leur manière d'agir se rapproche beaucoup de celles des toniques; mais si on les administre à doses plus élevées, les distinctions s'établissent facilement; l'action des toniques n'est qu'augmentée; de locale, elle peut devenir générale sans produire d'accidents remarquables; les stimulants, au contraire, réagissent énergiquement sur le système nerveux, et peuvent produire, ou des spasmes cloniques, ou l'ivresse. L'action des toniques administrés à dose modérée ne se manifeste qu'à la longue, et persiste longtemps; celle des stimulants est immédiate et ne dure pas. — Lorsqu'on administre des médicaments excitants, on doit distinguer avec soin quatre effets principaux: 1° l'action locale; 2° l'action sympathique; 3° l'absorption; 4° l'élimination.